Les réfugiés...

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 651

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-265007

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

4 réponses socialistes reçues étaient affirmatives sans conditions, mais il vaut la peine de citer ici l'opinion d'un homme politique socialiste de la Suisse centrale : « J'ai toujours soutenu le point de vue qu'une bonne ménagère, une bonne mère de famille ne peut pleinement accomplir sa tâche que lorsqu'elle s'intéresse aux affaires politiques, économiques et sociales du pays. Et pour rendre ceci possible à toute femme et à toute mère, il faut que leur soient reconnus, non pas seulement des devoirs politiques, mais aussi des droits politiques ». A côté des 4 voix socialistes, un représentant du parti catholique-conservateur a déclaré « qu'il a toujours été d'avis que la femme devrait avoir *dans tous les domaines* un droit plus étendu de donner son opinion, et que sa collaboration sera particulièrement nécessaire en matière sociale et politique dans le monde demain ».

« Après-ceux-ci, six autres candidats, soit cinq représentants du parti catholique-conservateur et un radical, se prononcent pour un droit restreint de la femme à participer à la chose publique, estimant sa collaboration utile en matière d'école, d'assistance, de tutelle et d'église, mais jugeant qu'elle doit rester à l'écart de tous les autres problèmes. Il est intéressant de noter que deux catholiques se prononcent pour la participation féminine en matière ecclésiastique. Relevons aussi cette voix du Valais : « Une participation plus forte de la femme aux affaires publiques, surtout dans le domaine social, contribuera à humaniser la vie collective ».

«Enfin, nous ne pouvons passer sous silence un adversaire catholique-conservateur fribourgeois, qui nous écrit sans ambage et sous une forme qui pourrait être plus courtoise: «J'ai toujours été par principe opposé au vote des femmes, et le reste encore plus après que vous ayez eu l'impertinence de m'adresser pareille lettre ! « Or ses collègues du même parti, même ceux qui voudraient limiter la collaboration féminine, se sont pourtant tous exprimés de façon polie, et nous aimons à croire que quiconque use de pareils arguments constitue une exception parmi nos adversaires ! C'est à lui, et à ceux qui seraient tentés de lui ressembler, que nous voudrions conseiller de méditer cette phrase du manifeste électoral du parti radical vaudois : « *Le citoyen qui ne vote pas est un soldat sans fusil, un paysan sans charrue, un maçon sans truelle... En renonçant à se défendre, il perd le droit de se plaindre...* » Et ne pourrions-nous pas, en appliquant cette phrase à nos propres conditions, lancer un appel aux femmes, disant que « *celle qui ne vote pas est une ménagère sans foyer, une paysanne sans bèche ni rateau, une travailleuse sans aiguille...* »

E. V.-A.

(Libre traduction française)

P. S. de la Rédaction. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons encore les nouvelles suivantes de la présidente du groupe suffragiste de la Neuveville, Mme Ketterer : ce groupe s'est adressé à une cinquantaine de candidats dont 12 lui ont répondu. De ceux-ci, 10 se déclarent partisans du vote des femmes, soit 8 socialistes, 1 radical, et 1 paysan et bourgeois. Des deux réponses opposées, il faut détacher ce passage d'une lettre d'un gros industriel jurassien : « J'ai à différentes reprises examiné la question avec ma femme et mes six filles... » « Il ne repousse donc pas l'idée d'emblée », ajoute Mme Ketterer ». Oui... mais si cet examen a mal tourné du fait de l'avis de ces sept femmes... quelle leçon à en tirer pour notre propagande ! *(Réd.)*

La création d'une nouvelle Association de paysannes à Genève

La guerre et l'après-guerre imposent à la paysanne des difficultés mutiples: manque de bras, surmenage, incompréhension, etc... Le fardeau est moins lourd quand on peut le porter en commun. Aussi, et suivant l'exemple de Vaud et de Neuchâtel, nos campagnardes viennent de fonder une Union des paysannes du canton de Genève.

Leur but ? Chercher ensemble à vaincre ces difficultés, tendre vers un progrès qui assurera le respect de leur condition, développer l'esprit de solidarité et d'entr'aide parmi ses membres, favoriser la collaboration entre la ville et la campagne.

Pour le moment, c'est l'Aide à la paysanne qui est à l'ordre du jour (camps de jeunes filles, aides bénévoles avec la collaboration de *Pro Juventute*, raccommodage). Plus tard, on s'occupera du logement des employés, de la formation professionnelle des jeunes paysannes, etc. On s'efforcera de former des groupes dans les communes où le nombre le permet.

Un Comité de 9 membres représente les différentes parties du canton. Mme Alfred Desbaillets (Dardagny) en est la présidente, Mme Marcel Garin (Compesières) la trésorière, Mlle Zwahlen (Chêne-Bougeries), la secrétaire.

Z.

DE-CI, DE-LA

Une nouvelle profession féminine.

C'est une annonce de la *Gazette de Lausanne* qui nous en apporte la nouvelle: Mlle Odette Gonvers a ouvert à Renens un bureau de gérance d'immeubles, ventes et achats.

Pourquoi pas ? Les femmes seules qui gèrent leurs biens, et les gèrent avec bonheur, sont très capables de gérer honnêtement et au plus près de leur conscience les immeubles d'autrui. On peut même être certain qu'elles seront plus équitables dans l'adjudication des travaux et ne favoriseront pas les maîtres d'état selon leur appartenance à tel parti ou à telle société dite secrète.

Un prix littéraire à une romancière lausannoise.

Le grand prix littéraire, dit « prix de Genève » fondé par M. Perret-Gentil, éditeur, a été décerné le 21 novembre à Mme M.-L. Reymond-Maurer, sœur de notre collaboratrice, Mme Gagnebin-Maurer. Mme Reymond est déjà l'auteur de plusieurs romans, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes: *Cendrine, A qui sera Bichon ? Le prince Jean, Le Miracle.*

Nous lui disons nos meilleures félicitations pour cette distinction, nous réjouissant de pouvoir prochainement parler de *L'Oiseau de l'aube*, titre du volume récompensé.

De quoi est faite la confiance de l'enfant :

de notre silence,
de notre calme,
de notre résistance,
de notre courage,
de notre maîtrise.

(Extraits des entretiens sur l'éducation).

Les Réfugiés...

...Nous l'avons, tous et toutes, vue sur nos murs, cette affiche, dont les yeux exorbités d'un enfant accoutumé à toutes les terreurs nous hantent de leur cauchemar. Car l'on réalise mieux de la sorte ce que l'on nous recontait encore l'autre jour, en parlant de fillettes hébergées dans une institution des environs de Genève, et qui, depuis 1933 — dix ans exactement — ont erré de ville en ville, de pays en pays, constamment refoulées, constamment pourchassées, et qui ont fini par échouer chez nous sans même savoir ce que sont devenus leurs parents.

L'on a partout cité des chiffres et des détails que nous ne répéterions pas, après tant d'autres journaux, si ce n'étaient là des précisions qu'il est absolument nécessaire de clouer dans toutes les mémoires de tous ceux qui peuvent encore habiter leur pays, leur ville, qui y mènent, malgré toutes les difficultés de l'heure, une vie relativement assurée, qui savent ce que font et où sont tous les leurs, qui ne vivent pas dans l'angoisse constante de la visite policière qui, à toute heure du jour ou de la nuit, les séparera de ceux qui leur sont chers, les incarcérera ou les déportera dans des camps ou dans des lieux d'où l'on n'est jamais revenu. Ils sont actuellement 62.000 comme cela en Suisse, les derniers, des Italiens en grands nombre entrés depuis deux mois, d'autres, des civils, Français, Belges, Hollandais surtout, à des époques diverses, dont 2500 enfants de 6 à 16 ans et plus de 500 enfants abandonnés. Et parmi eux, et en dehors de ceux pour l'entretien desquels paye la Confédération — les frais seront, selon les conventions, remboursés après la guerre par les gouvernements réguliers de leur pays — 12.000 sont entièrement ou partiellement à la charge des Comités suisses de secours: ne faut-il pas à ceux-ci faire face à l'entretien mensuel de réfugiés âgés ou malades, que l'on ne peut laisser dans des camps ? payer pour la pension d'enfants dans des homes ou des familles ? pourvoir aux dépenses d'hospitalisation ou d'accouchements ? et surtout à ces terribles frais d'habillement et d'objets de toilette, qui, malgré tous les dons, généreusement et largement apportés, chargent lourdement tous les budgets. Est-il donc étonnant que ces Comités, groupés en un Office suisse d'aide aux réfugiés — dont la présidence centrale à Zurich est assumée par notre ancien collègue suffragiste, le conseiller d'Etat R. Briner, — aient dépensé en six mois plus de 2 millions et demi ? et que pour le seul canton de Genève, qui, de par sa situation géographique, constitue une première station d'accueil et reçoit le plus grand afflux de réfugiés, les six Comités (protestant, catholique, israélite, ouvrier, d'aide aux émigrés, et Unions chétiennes) aient eu besoin en une année de près de 600.000 francs ?

Notre journal, ayant été malheureusement averti trop tard, pour pouvoir l'annoncer dans son précédent numéro, des dates de la grande collecte, qui s'est déroulée dans toute la Suisse du 20 au 30 novembre, a cependant à cœur de faire lui aussi tout ce qui lui est possible pour collaborer à cette œuvre urgente d'entr'aide humaine devant des souffrances dont on n'aurait jamais cru, il y a encore peu d'années, que nous serions témoins. C'est pourquoi, et bien que la collecte officielle soit passée, il tient à rappeler ici à tous ceux qui le lisent, et qui ont peut-être négligé d'y participer, que tous les dons, quels qu'ils soient, mêmes minimes, que tous les vêtements, souliers, etc. sont accueillis avec reconnaissance, et qu'ainsi, une petite, toute petite parcelle de l'immense misère humaine sera, grâce à eux, transformée en joie.

E. Gd.

Compte de chèques du Comité central de la collecte suisse à Zurich: VIII. 33.000.

Compte de chèques postaux du Comité genevois de la Collecte suisse : I. 783.

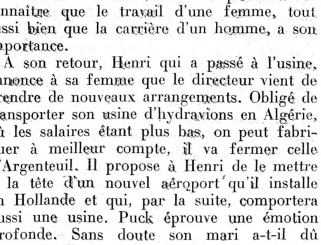
GANT D'OR
Mme BLANC - 23, rue du Rhône
Beau choix en gants fourrés

Le Secrétariat des Femmes suisses
à Zurich
cherche une
Secrétaire rétribuée
s'intéressant activement aux questions féminines.

La préférence sera donnée à une candidate avec préparation universitaire ou sociale.

Langue maternelle : français, mais nécessité de posséder à fond l'allemand (conversation et correspondance).

Entrée en fonctions : le 1er avril 1944
Délai d'inscription : 10 décembre 1943
auprès de **l'Office suisse des Professions féminines,** Zollikerstrasse 9, Zurich 8.
(Joindre curriculum vitae et copie de certificats).





Les femmes et les livres

Eve et la pomme

(Suite et fin.)[1]

En dépit d'une opposition momentanée d'Henri, Puck a accepté la proposition faite par l'intermédiaire de sa sœur Kitty d'entrer à titre de secrétaire dans la maison Panatelli. Chose curieuse, malgré le dédain que lui témoigne le grand « créateur », maintenant qu'elle n'est plus que l'une de ses deux ou trois cents employées, elle s'intéresse à la vie intense de la grande maison de mode. Elle retrouve son mari au restaurant, car elle n'a plus guère le temps de faire le ménage. En revanche, elle gagne beaucoup ; elle s'habille bien, et elle se sent mêlée à la vie passionnante des affaires. Son mari, malheureusement, prend peu d'intérêt à ce qui la touche et semble étrangement absent.

Une crise éclate dans la maison Panatelli. La collaboratrice de Panatelli, Mme Rose, qui représentait le génie commercial de la maison, et qui vivait en ménage irrégulier avec le patron, a découvert une intrigue de ce dernier. Une scène violente a eu lieu. En proie à une crise de nerfs, Mme Rose s'est évanouie, et a été conduite en ambulance dans une clinique de Passy. Le matin, alors qu'on attend des clientes particulièrement importantes: la princesse d'Assisi et sa fille qui va se marier avec le cousin germain de la princesse de Piémont, Mme Rose ne paraît pas. Désarroi complet. Avec un sang-froid remarquable, Puck prend la direction des affaires. Elle oblige Panatelli à se dominer et à recevoir les visiteuses. Elle-même joue le rôle d'interprète. A la suite de cet exploit qui a sauvé sa maison, Panatelli propose à Puck de reprendre la place de Mme Rose, à titre de collaboratrice. Puck ne peut consulter son mari tout de suite, l'usine l'ayant envoyé en mission à Alger. Pendant cette absence, Puck reçoit une visite de Lily qui vient lui demander de rendre à Henri sa liberté. Elle n'ignore plus qu'Henri l'aime, qu'il a trouvé chez elle ce qui lui a toujours manqué chez Puck; il ne peut être heureux que dans un vrai foyer avec une famille et des enfants. En refusant ces joies à son mari, Puck a prouvé qu'elle ne l'aime pas et que, d'autre part, elle peut très bien se passer de lui. Puck répond qu'Henri est libre de ses actes et de ses sentiments, qu'elle ne lui demande pas compte de ce qu'il fait, que, par conséquent, elle ne comprend pas pourquoi Lily s'adresse à elle. Lily avoue alors qu'Henri et elle ne peuvent plus attendre d'être l'un à l'autre, mais qu'elle ne veut pas se donner sans avoir la garantie du mariage. Alors Puck s'écrie: « Voulez-vous dire que vous l'avez attiré durant tous ces mois, que vous êtes venue habiter dans son proche voisinage, que vous avez sollicité sans cesse ses conseils, que vous l'avez séduit par cette vie de famille dont il a tant besoin d'après vous, que vous l'avez reçu chez vous, que vous lui avez tout permis, tout, mais que vous vous êtes refusée vous-même ? Ah, voilà bien de tout temps la ruse féminine par excellence, propre à accrocher un homme! «Tout, mais pas ça!» A présent je suis édifiée. De cette façon vous voulez le pousser au divorce pour qu'il vous épousât, n'est-ce pas ? Mais comme il ne peut se décider assez vite à votre gré, vous venez ici pour me convaincre de sa détresse et m'inciter à lui accorder sa liberté ! » Lily, furieuse, déclare qu'elle saura avertir Henri de l'immoralité professée par Puck et qu'elle lui enlèvera toute illusion sur sa femme.

Puck informe alors son mari de l'offre avantageuse de Panatelli. Elle lui écrit aussi que Lily est venue la voir; que, puisque Lily répond en somme beaucoup mieux qu'elle à l'idée qu'il s'est faite de la vie conjugale, il vaut mieux qu'ils se séparent. A peine sa lettre expédiée, elle en reçoit une d'Henri, la première qu'il lui ait écrite d'Alger. Après la relation que Lily lui a envoyée de sa visite chez Puck, il a compris qu'il était engagé sur une pente glissante ; il vient d'écrire à Lily que tout est fini entre eux, demande pardon à Puck, lui avoue qu'il devra encore une dernière fois prêter son aide financière à Lily, mais qu'il rentre en espérant que sa femme consentira à reprendre leur vie commune, autrefois si heureuse et si sûre. Un mélange de bonheur et d'inquiétude se partage le cœur de Puck. Comment Henri prendra-t-il la proposition de Panatelli ? Il devra pourtant reconnaître que le travail d'une femme, tout aussi bien que la carrière d'un homme, a son importance.

A son retour, Henri qui a passé à l'usine, annonce à sa femme que le directeur vient de prendre de nouveaux arrangements. Obligé de transporter son usine d'hydravions en Algérie, où les salaires étant plus bas, on peut fabriquer à meilleur compte, il va fermer celle d'Argenteuil. Il propose à Henri de le mettre à la tête d'un nouvel aéroport qu'il installe en Hollande et qui, par la suite, comportera aussi une usine. Puck éprouve une émotion profonde. Sans doute son mari a-t-il dû penser à elle et refuser l'offre du directeur. Va-t-il lui proposer de quitter Paris au moment où elle y acquiert une magnifique situation, pour s'installer avec elle dans un hameau perdu, au bord d'une flaque d'eau ?

Henri ajoute qu'on leur construira une belle demeure et qu'avec une petite automobile ils ne se sentiront pas trop à l'écart. Puck va parler. Est-ce que vraiment elle doit rappeler à son mari qu'elle aussi compte pour quelque chose dans leurs projets d'avenir ? Elle regarde Henri. Elle remarque son expression de loyauté et en même temps les rides qui ont marqué son visage au cours des dernières années. Soudain une pensée inonde son cœur: « Je l'aime et il m'est revenu. Tout peut encore s'arranger ». Elle adopte son projet. Et comme il lui demande si vraiment elle

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.